

Le Code de la démocratie locale indique que le Collège doit présenter au Conseil une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Déclaration de Politique Communale

Introduction

Notre Déclaration de Politique Communale consiste à présenter les grandes lignes des projets que notre groupe, les Citoyens Bonsvillersois, veut développer sur les prochaines années. Même si nous insistons principalement sur nos projets politiques pour les 6 années à venir, nous n'envisageons pas d'actions concrètes, sur le terrain, sans stratégie à long terme, globale et réfléchie. « Que voulons-nous pour Les Bons Villers d'ici 2030 » ?

Cette vision, nous avons commencé à la co-construire avec plus de 300 Bonsvillersois au travers des six réunions citoyennes organisées par notre groupe, entre avril et septembre 2018. Notre volonté de concerter largement est dans l'ADN de notre projet. Par ce biais, nous sommes convaincus que les citoyens retrouveront confiance en leurs élus, en la chose publique et l'intérêt général.

Notre volonté de concerter s'adresse également au personnel communal mais aussi aux membres de l'opposition. L'opposition représente des centaines de Bonsvillersois qui doivent être entendus. Pour notre belle commune, nous voulons dépasser nos querelles antérieures et nos éventuels conflits personnels. Nous sommes convaincus que chaque idée constructive, si elle est correctement argumentée, peut faire écho chez chacun et ce, quelle que soit la « philosophie » de celui qui la propose. Dans le respect de chacun, nous sommes demandeurs d'entendre vos idées et prêts à nous remettre en question s'il le faut.

En votant massivement pour la liste « Citoyens » le 14 octobre dernier, les Bonsvillersois ont clairement choisi l'alternance.

Alternance ne veut pas dire que nous avons l'intention de tout révolutionner. Pendant ces 18 années de majorité MR/PS, beaucoup de projets positifs ont été réalisés. Nous pensons à la création de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance, à la rédaction du Schéma de Développement Communal, ou encore à l'investissement auprès de l'extrascolaire ou de nos aînés.

Notre objectif est clairement de proposer aux Bonsvillersois, un regard neuf. Nous voulons sortir du : « *On a toujours fait comme ça !* ».

Notre engagement est de proposer des mesures nouvelles en confortant les bonnes idées existantes !

Certaines personnes voient cette alternance d'un mauvais œil. Le changement fait peur et nous le comprenons. Nous n'avons pas de souci avec la critique mais il faut nous laisser une chance. Une chance de proposer quelque chose de nouveau. On ne mettra pas en œuvre notre programme du jour au lendemain. Il y aura des essais, des échecs, mais aussi des réussites et, *in fine*, une formidable envie d'avancer, avec vous et pour TOUS les citoyens Bonsvillersois.

La nouveauté principale, c'est notre méthode : la concertation. Tout ce projet politique aura en filigrane cette concertation.

La concertation passe par une information complète et actualisée, par la consultation, par la participation citoyenne, par le débat, par le respect des idées différentes, par la transparence et par le travail en équipe.

Notre Déclaration de Politique Communale se divise en 11 parties. Notre vision pour le Centre Public d'Action Social sera abordé lors de la présentation de la note de politique pour le CPAS.

Nous souhaitons :

1. Une commune accueillante

Chaque année, la population augmente de dizaines d'habitants. D'ici 10 ans, l'Institut statistique wallon (IWEPS) estime que nous dépasserons les 10.000 habitants aux Bons Villers. Notre projet est d'intégrer toutes ces nouvelles personnes. Nous voulons absolument éviter d'être une commune « dortoir ». Notre groupe ambitionne une commune qui facilite l'arrivée de ces nouveaux citoyens en les intégrant à la vie du village notamment :

- en mettant en place un fascicule de bienvenue reprenant les éléments pratiques de la commune (horaires des services communaux, liste des associations, des commerces et professions libérales (pharmacies, vétérinaires,...) ; les formalités d'inscriptions dans les écoles, les crèches, les mouvements de jeunesse,... ; les événements principaux sur Les Bons Villers : fêtes de village,... ; une information sur la vie à la campagne ;...) ;
- en créant des parrainages entre nouveaux habitants et résidents de la commune ;
- en organisant annuellement une rencontre d'information pour les nouveaux habitants ;

Une commune accueillante est également

- une commune accessible par toutes et tous, on veut notamment continuer à prêter une attention particulière aux personnes à mobilité réduite et handicapées ;
- une commune accessible partout. Nous envisageons d'organiser des permanences dans tous les villages et de renforcer le guichet électronique en ligne pour permettre d'obtenir la quasi-totalité des documents délivrés par les services de l'Etat Civil et de la Population par ce biais.

Les Bons Villers, une commune accueillante !

Nous souhaitons :

2. Une commune bien gouvernée

Même si des améliorations sont réelles depuis plusieurs années, nous insistons sur la transparence, le travail en équipe, une évaluation permanente, l'éthique, la concertation, une information claire et complète, le respect de la diversité, le tout avec les citoyens ... Bref, la bonne gouvernance sera au centre de notre projet.

Du travail en équipe avec le personnel communal, avec l'opposition, avec les associations, avec les acteurs de terrain.... Notre volonté est de travailler main dans la main, d'égal à égal et dans le respect du rôle de chacun. Nous porterons une attention particulière au bien-être de notre personnel communal. Ainsi, nous avons dégagé des montants en 2019 afin, d'une part, d'aménager les deux espaces libres au-dessus de la salle du Conseil et d'autre part, d'entamer l'amélioration des espaces de vie au hangar communal.

De la transparence notamment en publiant et surtout en vulgarisant toutes les décisions publiques des organes communaux et des actes administratifs à portée générale. Qui comprend l'affichage lors d'une enquête publique ou les considérants d'une décision administrative ?

De l'éthique en refusant tout conflit d'intérêt.

De l'équité notamment dans le traitement du personnel communal, des citoyens et des villages de notre commune.

De l'exemplarité de la part de nos élus et du personnel communal.

Une information complète, rapide et actualisée. Pour cela, nous veillerons à une réactivité exemplaire de la commune, notamment en accusant systématiquement réception de TOUTES les sollicitations citoyennes dans un délai de 5 jours (mails, courriers, SMS, réseaux sociaux, ...) avec le nom de l'agent traitant le dossier et ses coordonnées.

Pour une information complète, rapide et actualisée, nous souhaitons systématiquement informer les citoyens avant, pendant et après des travaux se déroulant sur le domaine public de la commune (gaz, téléphonie, routes...). On ne peut plus donner une information le jour même de l'ouverture des travaux ! Nous avons l'obligation de prévoir en amont les désagréments notamment auprès des commerçants, des agriculteurs et des riverains.

Pour une information complète, rapide et actualisée, nous allons revoir drastiquement le site internet de la commune et étendre les formes de communication et d'information de l'administration (nouvelles technologies, applications mobiles, réseaux sociaux ...). Nous avons, d'ailleurs, prévu, dès 2019, un budget pour la numérisation de l'administration.

Nous devons être au plus proche des citoyens et à la page de la technologie.
Les Bons Villers, une commune numérique !

Pour autant, nous ne voulons pas exclure les autres méthodes traditionnelles d'information. Nous comptons dédicacer un agent communal uniquement à la communication interne et externe. A noter que notre volonté est de maintenir l'ouverture du périodique communal à l'opposition.

De la participation citoyenne : Nous souhaitons consulter, même quand la loi ne nous l'y oblige pas, les habitants le plus tôt possible dans les procédures sur des thèmes essentiels qui touchent notre quotidien. Nous pensons, par exemple, à la mobilité et aux grands projets d'urbanisme.

A cet égard, début d'année prochaine, une réunion de concertation ouverte à tous les Bonsvillersois a été planifiée par la commune en présence de la société Lixon qui viendra présenter son avant-projet. Ce sera l'occasion pour les citoyens de poser leurs questions et d'exposer leurs craintes. Nous insistons sur le fait qu'à ce stade, la nouvelle majorité a décidé de geler le dossier en attente de cette concertation.

Nous voulons également réunir prochainement les citoyens qui sont intéressés à nous donner leur avis pour trouver des solutions pour la Chaussée de Bruxelles en vue d'une réouverture du rond-point de Mellet.

En outre, nous souhaitons consacrer un budget participatif pour les organes consultatifs à utiliser dans un projet concret communal (2.000 € pour l'année 2019)

Les Bons Villers, une commune citoyenne !

Nous souhaitons :

3. Une commune propre.

Les citoyens ne supportent plus que leur campagne soit souillée par les dépôts clandestins. Ces gestes d'incivilité ternissent l'image de notre commune, ont un impact sur notre environnement direct et ont des conséquences sur le budget de tous les Bonsvillersois.

Nous allons traquer toutes ces personnes. Nous appliquerons la « **Tolérance zéro** » face à ces comportements. Nous voulons renforcer les sanctions, accentuer le suivi du travail de l'agent constatateur et faire connaître son rôle.

A côté de ce volet répressif nécessaire, il faut encourager les bons comportements, notamment les moyens de lutte et de prévention contre les dépôts sauvages. Ainsi, nous voulons renforcer la sensibilisation surtout auprès des jeunes. Nous comptons négocier avec l'intercommunale des déchets (TIBI) pour, d'une part, obtenir plus de flexibilité lors des passages aux Recyparcs et d'autre part, diminuer la taxe communale sur les immondices pour les ménages qui produisent moins de déchets.

Les Bons Villers doit devenir LA commune pilote du zéro déchet en Wallonie. Nous soutenons cet objectif dans notre administration communale, dans nos écoles, dans les mouvements de jeunesse, dans les clubs sportifs, dans nos commerces, dans les événements Bons Villersois et plus globalement chez tous les citoyens. Nous organiserons un « Défi Familles Zéro Déchet » pour impliquer le citoyen dans cette démarche.

Les Bons Villers, une commune zéro déchet !

Nous souhaitons :

4. Une commune verte

La diminution de notre biodiversité n'est plus à démontrer. Les Bons Villers doit être une commune pionnière dans la lutte contre son érosion. L'artificialisation des terres (routes, projets immobiliers, suppression d'espaces verts et de sentiers, ...) et la mainmise de l'homme sur tous les aspects de notre environnement ont rendu certains coins de notre commune grisonnants, hostiles à la faune et la flore locale et ont entraîné la raréfaction de lieux de balade.

Enrayer la perte de biodiversité doit commencer à l'échelle locale, notamment en responsabilisant les citoyens sur ce défi.

Différents programmes régionaux ou fédéraux permettent déjà de faire des efforts conséquents en la matière :

- Fauchage tardif ;
- Cimetière nature ;
- Plan maya ;
- Commune sans pesticide ;
- Projet de création d'espaces verts ;
- Ose le vert, recrée ta cour ...

Nous devons renforcer ces dynamiques lancées par d'autres niveaux de pouvoirs, qui sont des opportunités pour notre commune. Nous augmenterons le budget dédié à l'environnement. L'environnement ne peut plus être une variable d'ajustement et devient une priorité de la majorité communale. Nous voulons organiser des campagnes de plantation d'arbres et plantes mellifères sur les terrains communaux appropriés. Nous souhaitons travailler avec les agriculteurs notamment pour renforcer le maillage écologique (plantation et entretien de haies, d'arbres) et pour retrouver nos sentiers d'antan.

Le verdissement de l'espace public est un aspect important de cette dynamique. Ainsi, nous souhaitons aménager des endroits de pause (bancs) le long des itinéraires lents ainsi que des lieux de convivialité. Nos entrées de villages se

doivent d'être plus accueillantes et vertes. A ce propos, l'objectif pour Frasnes-lez-Gosselies est de trouver une solution pour le chancre de l'ancienne pizzéria.

Les Bons Villers, une commune verte !

Nous souhaitons :

5. Une commune bas carbone

Les changements climatiques sont de plus en plus visibles. Nous ne pouvons plus fermer les yeux face à l'ampleur de ce phénomène. Il est urgent d'agir !

Il est donc essentiel de prendre nos responsabilités au niveau local pour lancer des politiques de lutte contre le réchauffement de la planète. Nous proposons que la commune soit à l'initiative du changement.

En premier lieu, nous appelons à poursuivre en priorité l'audit énergétique des bâtiments communaux, à continuer les travaux indispensables aux économies d'énergie au sein de ceux-ci et à augmenter notre part d'énergie renouvelable. A titre d'exemple, les dépenses totales en électricité au budget ordinaire en 2019 sont beaucoup trop élevées. Celles-ci doivent diminuer ! C'est pourquoi, dans ce cadre, nous dégageons, dès 2019, dans le budget extraordinaire 75.000 € pour les bâtiments communaux (écoles, administration centrale,...). Nous comptons également répondre à l'appel à projet de la troisième opération UREBA (destiné aux écoles) qui va permettre d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Nous proposons de remplacer progressivement le parc de véhicules des services communaux par des véhicules alternatifs aux carburants classiques (gaz, électriques,...).

Dans le même ordre d'idée, nous souhaitons faire installer progressivement un éclairage public plus économe (LED). Nous voulons également remplacer les éclairages énergivores au sein de nos bâtiments.

De manière générale, les charges en eau, en électricité, en chauffage, en gaz devront faire l'objet d'un monitoring rapproché pour aller vers une gestion parcimonieuse des ressources.

Enfin, il est important de soutenir les citoyens ou les associations. C'est pourquoi, nous désirons soutenir les économies d'énergie avec des projets-pilotes locaux.

Les Bons Villers, une commune durable !

Nous voulons :

6. Une commune proche des animaux

La population se conscientise sur la thématique du bien-être animal. Nous avons bien compris l'importance de ce sujet et nous voulons mettre un point d'honneur à améliorer la situation dans notre commune.

Afin de remédier à ce manque, un règlement communal et une charte locale des animaux de compagnie seront adoptées, notamment pour garantir le bien-être animal, la quiétude du voisinage, la sécurité et la propreté publique.

Nous voulons également mettre en place une page internet avec les informations concernant le service bien-être animal de la commune. A noter que nous souhaitons former un agent communal pour mettre en œuvre ce service.

Le point focal de notre action en la matière consiste en la mise en place d'une campagne de sensibilisation, à la stérilisation des chats errants et domestiques. A ce sujet, nous avons dégagé un montant de 2.000 € dans le budget ordinaire.

Les Bons Villers, une commune proche des animaux !

Nous voulons :

7. Une commune en toute sécurité

L'amélioration de la mobilité aux Bons Villers sera au cœur de nos préoccupations. Chacun doit pouvoir se déplacer, en toute sécurité, au sein de la commune. Notre priorité sera les usagers lents (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, personnes handicapées, personnes âgées, utilisateurs de poussettes, écoliers, familles...).

Pour ce faire, nous voulons, à moyen terme, rédiger un Plan Communal de Mobilité. Celui-ci va définir, de manière globale, les lignes directrices de la mobilité de notre commune ainsi que les priorités en termes d'aménagements sécurisants (sens de circulation, stationnement, casse-vitesse, voiries, trottoirs, pistes cyclables, dispositifs ralentisseurs, panneaux de signalisation, marquages aux sols, trajets de bus,...). Le but est d'objectiver notre mobilité. Ce plan fera l'objet d'une large consultation citoyenne et sera suivi par une commission communale ouverte à l'opposition. A noter que, de manière complémentaire, nous voulons coupler ce Plan avec un cadastre de l'état de nos routes afin de prioriser les réfections.

A court terme, nous allons insister particulièrement sur :

- La réduction de la vitesse, partout sur la commune :
 - Tolérance zéro pour la vitesse excessive dans nos villages en renforçant la présence de radars répressifs notamment près des lieux sensibles (écoles,...). A noter qu'une demande sera faite à la Région wallonne pour mettre des radars tronçons sur les routes régionales traversant nos villages !
 - Installer des radars préventifs sur le territoire (tournante régulière dans toutes les rues de la commune) ;
- La sécurisation des usagers lents dans les lieux fréquentés :
 - Prévoir une sécurisation des passages pour piétons en priorité aux abords des écoles via un éclairage spécifique, en signalant les passages pour piétons par des figurines à taille humaine, en retravaillant les zones 30, ou en créant des dépose-minutes,...(40.000 € prévus au service extraordinaire en 2019) ;

- Sécuriser les rues lors des réunions hebdomadaires des mouvements de jeunesse ;
- Entretien et aménager les trottoirs, les pistes cyclables, les parkings, les passages pour piétons et les accotements afin que les usagers lents puissent circuler en toute sécurité. A côté des budgets réservés à l'entretien, nous avons dégagé les moyens en 2019 pour le projet de liaison lente entre les villages de Rêves et de Frasnes. Ce projet se fera en même temps que les travaux de voirie à la rue Jules Hoebeke. Il convient d'ajouter que nous avons attribué le marché en décembre 2018 pour la liaison lente entre Frasnes et Mellet ;
- Réfléchir à la mise en place de Zones de Basse Emission temporaire (ZBE). Il s'agit d'une zone délimitée, dans laquelle le véhicule ne peut pénétrer qu'à certaines conditions, liées à ses émissions de particules fines. La création de ZBE a pour objet d'améliorer localement la qualité de l'air et, partant, de réduire les risques d'infections respiratoires et de maladies cardio-vasculaires.

Par ailleurs, la sécurité des Bonsvillersois ne se limite pas à la mobilité. Nous allons également penser au sentiment de sécurité en augmentant la visibilité de la police dans les villages, notamment en période de vacances et à la sortie des écoles.

Aussi, nous n'oublions pas que les catastrophes naturelles peuvent détruire de nombreux biens personnels et des années de vie pour nos citoyens qui en sont victimes. Nous devons donc nous atteler à lutter contre les inondations récurrentes qui sévissent sur la commune. Ainsi, nous dégageons un montant de 20.000 € pour le curage de nos ruisseaux. En outre, les travaux liés aux remembrements de Rêves vont être lancés en vue de créer notamment des bassins d'orage.

Enfin, nous devons nous assurer de la sécurité de tous, en contrôlant les bouches d'incendie.

Les Bons Villers, une commune sûre !

Nous souhaitons :

8. Une commune associative

Le bénévolat, l'échange de services, l'aide aux secteurs associatifs et toute initiative qui permet le « Vivre ensemble » nous tiennent particulièrement à cœur.

Les associations manquent, tout d'abord, de visibilité. Il n'existe pas de réel agenda culturel, sportif ou associatif commun et actualisé régulièrement aux Bons Villers. Nous voulons donc y remédier en ayant un véritable agenda public des activités se déroulant sur la commune et créer un répertoire des initiatives associatives.

En outre, nous souhaitons indexer le budget dédié au secteur associatif.

Nous comptons également renforcer les aides logistiques aux associations locales. Notre projet principal consistera en la mise en place d'un véritable centre de prêt communal de matériel d'organisation (tonnelles, matériel de sonorisation,...) et/ou à la mise en œuvre de central de marché ouvert aux associations (chapiteau,...). Pour ce faire, nous avons dégagé un premier montant de 10.000 € en 2019 dans le budget extraordinaire.

Pour aider les associations, nous voulons également retravailler le règlement attribuant les salles communales.

Cette nouvelle augmentation et répartition de subsides ainsi que les aides logistiques devront faire l'objet d'une large consultation afin d'assurer un traitement équitable entre associations et d'objectiver les différents besoins. A cet égard, nous souhaitons créer une commission communale des associations ouverte à l'opposition qui sera chargée de ce travail.

Enfin, nous souhaitons encourager la mise en place d'une plateforme d'échanges de services, de matériel (de récupération) entre les citoyens.

Les Bons Villers, une commune aux côtés de ses associations !

A noter que nous voulons répondre aux différentes demandes du secteur associatif qui souhaite la mise à disposition de locaux (les mouvements de jeunesse à Rèves,...). En outre, nous mettrons en œuvre la construction de la maison de village de Villers-Perwin (rue du Caveau). Il conviendra d'assurer une bonne cohabitation lors de son utilisation par les mouvements de jeunesse. Le budget extraordinaire 2019 prévoit les montants liés à cette construction.

Concernant la mise en œuvre de la maison de village de Frasnes-lez-Gosselies (Agricœur) et ses abords (dont le coût total avoisinerait les 3 millions d'euros) ainsi que concernant l'avenir de l'atelier rural jouxtant cette maison, nous sommes actuellement en pleine réflexion. Son avenir fera l'objet d'une concertation au sein de la Commission Locale du Développement Rural (CLDR). Notre sentiment est que la fonction première de l'atelier rural n'est pas remplie, que le coût global du projet n'est pas maîtrisé et que la capacité attendue de la salle de village ne répond pas à la demande initiale. Pourtant, nous sommes convaincus qu'une salle de village, accueillant des événements de grande capacité, est indispensable à Frasnes-lez-Gosselies notamment pour dégorger nos salles trop souvent détournées de leur but premier (salles du vieux-château à Mellet ou du Complexe sportif à Frasnes).

Nous souhaitons :

9. Une commune intergénérationnelle

Il est essentiel que chaque citoyen, quel que soit son âge, puisse s'épanouir et participer à la vie sociale de la commune. Cette dynamique forme notre esprit de village !

Pour ce faire, nous souhaitons agir auprès de plusieurs publics et de plusieurs secteurs d'activités :

- les jeunes, en :
 - soutenant, au sein de CHAQUE village, une offre d'accueil de crèche et/ou de gardienne au plus proche des parents bonsvillersois. En particulier, nous souhaitons maintenir une offre d'accueil de la petite enfance à Wayaux ;

- créant un conseil consultatif des jeunes afin de leur permettre de jouer un rôle de messenger ;
 - soutenant des chèques-sport pour les jeunes et assurer l'information des aides disponibles auprès de ceux-ci. Notons que nous souhaitons créer un service chargé de la politique sportive aux Bons Villers. Nous comptons soutenir les investissements décidés par le Complexe sportif (bulle pour le tennis, pétanque, deuxième terrain de football,...) ;
 - créant un espace de jeux dans chaque village (plaines de jeux,...) ;
 - conservant les écoles au sein de chaque village en y maintenant un enseignement de qualité et en refusant toute concurrence avec les autres types d'enseignements. En termes d'investissement 2019, nous souhaitons mettre l'accent sur la sécurité aux abords des écoles, la mise en conformité des toilettes, les énergies renouvelables, l'amélioration de la performance énergétique et l'aménagement des cours (notamment par le placement de filets). A noter qu'à court terme, une attention particulière sera donnée afin de répondre au manque de place dans certaines implantations ;
 - maintenant l'accueil extrascolaire à des prix démocratiques.
- les aînés, en :
 - maintenant les activités pour les personnes âgées et en tentant de les diversifier un maximum ;
 - maintenant le conseil consultatif des aînés afin de leur permettre d'exprimer leurs opinions et de jouer un rôle de messenger entre les pouvoirs locaux et ceux-ci ;
 - soutenant les personnes âgées qui souhaitent rester au sein de leur domicile privé notamment en leur donnant une information complète sur les services et aides existants ;
 - étant attentifs à les maintenir informés de la vie de la commune, par tous les moyens de communication adéquats (papier,...) ;
 - encourageant le volontariat des aînés notamment dans les écoles, dans les écoles de devoirs et dans les milieux d'accueil de la petite enfance.

Il ne s'agit pas simplement de proposer des activités pour tous, mais il s'agit également de faire naître les rencontres et la collaboration entre les habitants de notre commune, par exemple, en suscitant la création de comités de quartier

dont un des objectifs serait de mettre en lien les personnes âgées avec leurs voisins ou, en créant des espaces collectifs de rencontre (potagers collectifs/espaces fleuris, infrastructures sportives et récréatives légères, ...). « Il fait bon vivre » aux Bons Villers, et nous ne voulons pas que ça change. Nous souhaitons donc renforcer les liens entre les habitants. Toute initiative visant à rassembler les habitants sera également soutenue.

Les Bons Villers, une commune intergénérationnelle !

Nous souhaitons

10. Une commune rurale

La ruralité de notre commune est l'un de ses plus grands atouts et nos producteurs locaux en sont les meilleurs ambassadeurs. Ils doivent donc être soutenus. Nous réserverons aux producteurs, fournisseurs de services, petits commerçants et artisans locaux une tribune privilégiée dans la communication communale, afin de leur donner plus de visibilité. Nous voulons également mettre à leur disposition un centre de distribution des produits locaux afin de soutenir les circuits-courts et organiser une foire annuelle des producteurs et artisans de la commune.

Nous souhaitons soutenir notre économie locale.

Nous voulons faire connaître le patrimoine historique et culturel de la commune.

Au vu de la croissance constante de la population, conserver le caractère rural de notre territoire est un enjeu capital pour les prochaines mandatures. Nous souhaitons donc limiter l'urbanisation de nos villages afin qu'elle reste compatible avec notre ruralité.

Nous voulons attirer et maintenir les services indispensables (médecins généralistes, poste,...). Ainsi, il conviendra de continuer à aider la Maison médicale de Frasnes-lez-Gosselies à mettre en œuvre ses travaux de rénovation.

Mais surtout, nous comptons accélérer le processus de rédaction des fiches du Plan Communal de Développement Rural, en collaboration avec la Commission Locale du Développement Rural (CLDR)

Les Bons Villers, une commune rurale !

Nous voulons :

11. Une commune où se loger

Alors que la Wallonie subit une crise du logement, il nous semble crucial de permettre à chaque Bonsvillersois de se loger décemment et confortablement.

Nous souhaitons renforcer la lutte contre les logements inoccupés notamment en renforçant les taxes qui y sont liées.

Nous voulons faire mieux connaître l'Agence Immobilière Sociale (AIS) qui assure un loyer aux propriétaires et permet aux locataires un loyer modéré.

Nous voulons permettre aux Bonsvillersois (notamment les jeunes) mais aussi aux ex-Bonsvillersois d'acheter ou de louer dans la commune notamment en encourageant vivement les promoteurs à vendre dans un premier temps aux Bonsvillersois. Ainsi, nous passerons prochainement au Conseil communal avec les critères retenus pour l'achat des constructions au site dit du PCA de la Chapelle à Frasnes-lez-Gosselies.

Nous combattons tout marchand de sommeil, qui loue des biens vétustes, insalubres, peu ou pas entretenus, divisés de manière à générer le plus de revenus possibles en maximisant le nombre de locataires.

Nous plaiderons pour terminer l'aménagement des cités et pour relayer les demandes des locataires auprès de la société de logement.

Nous soutenons la mixité des logements. Ainsi, nous favoriserons des logements abordables (familles monoparentales, logements kangourous et tremplins...) notamment en terminant les logements au Château de Dobbeleer.

A noter que nous avons réservé un montant au budget extraordinaire afin d'en refaire la toiture.

Nous souhaitons également faire connaître aux particuliers, les aides régionales disponibles pour leur logement (primes pour l'isolation,...).

Les Bons Villers, une commune où habiter !

Conclusion

Notre Déclaration de Politique Communale se veut ambitieuse et respectueuse des engagements que nous avons développés lors de la campagne électorale d'octobre 2018. Ce vaste chantier ne pourra se faire qu'avec la collaboration du personnel communal, de l'ensemble des conseillers communaux, des citoyens, des associations et des acteurs de terrains. Tout ne sera peut-être pas possible tout de suite. Les contraintes budgétaires, de personnel, de temps, de marchés publics,...sont autant d'éléments que nous allons devoir dompter. Cependant, soyez convaincus de notre envie d'avancer, avec vous et pour TOUS les citoyens bonsvillersois.